



Mars 2024

Les châteaux, un patrimoine déjà menacé et scènes de la vie quotidienne en Lorraine vus par un aquarelliste du XIXe siècle, Charles François Guibal

par Gérard Giuliato,

professeur émérite d'Histoire et archéologie médiévale, Université de Lorraine
membre associé de l'Académie de Stanislas

Mardi 12 mars à 18h30 et mercredi 20 mars à 20h30 - durée 1h15

M.J.C. Pichon, 7 bd du Recteur-Senn à Nancy

Charles-François Guibal (1781-1861), petit-fils du célèbre sculpteur du roi Stanislas fut élève de l'École Polytechnique puis magistrat à Lunéville et Nancy. Esprit ouvert, il se passionna pour la poésie, les sciences, la géométrie et la géologie. Il sut mettre ses talents de dessinateur et de peintre au service de monuments de la région à l'époque où naissait la notion de patrimoine et de monuments historiques. Entre 1815 et 1861, il leur consacra de nombreux dessins aquarellés par goût personnel et avec les encouragements des préfets. Au fil des années, se constitua une collection qu'il intitula « *Cent vues de vieux châteaux et autres édifices du département de la Meurthe* » qu'il légua à la Bibliothèque de Nancy, assurant ainsi leur conservation.



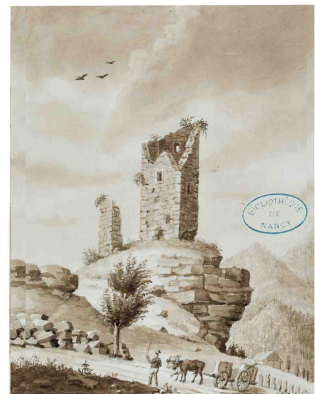
Prény

Leur étude permet de comprendre les techniques de l'artiste mais fourmillent de bien d'autres apports. Y figurent bon nombre de scènes de la vie quotidienne avec des personnages parmi lesquels on reconnaît des paysans, des marchands, des badauds portant leurs vêtements habituels.

Par ailleurs, ces dessins constituent une source irremplaçable pour connaître l'état des monuments lorrains après la Révolution. Certains sont en cours de destruction, d'autres ont déjà disparus. Pour ceux qui sont parvenus jusqu'à nous, on peut mesurer les transformations subies depuis cette époque.



Dombasles



La Pierre Percée

Groupe d'Action et de Réflexion sur l'Ecole de Nancy

06 67 31 78 46 - contact@cerclegaren.fr - <http://cerclegaren.fr> - <https://facebook.com/CercleGaren>

Cercle Garen B.P. 70438 54001 Nancy Cédex

Cotisation Solo 25 € - duo 40 € - par chèque à l'ordre du Cercle Garen à l'adresse ci-dessus ou à remettre lors des causeries